

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

25 - AMENAGEMENT DE LA MIELLE, QUARTIER SAINTE-MARIE

Monsieur André LABARTHE expose que la Commune d'Oloron Sainte Marie a répondu à un appel à projet organisé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, favorisant les initiatives envers la Biodiversité.

Le dossier présenté propose le réaménagement du lit de la Mielle Quartier Sainte-Marie, dans l'objectif d'augmenter la vitesse hydraulique par la création de chicanes végétales et limiter ainsi l'envasement du lit de la Mielle (section Lavoir Sainte-Marie).

Ces travaux seront réalisés par les classes environnementales du Lycée Agricole de Soeix associées à une maîtrise technique assurée par le Syndicat des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau.

Des conventions seront établies entre le Lycée de Soeix et le Syndicat des Gaves, d'Oloron, Aspe, Ossau.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives et à signer les conventions nécessaires.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/04/2017

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017